



## Communiqué de Presse du 25 Janvier 2022

Depuis le début de la crise et la promulgation des protocoles en milieu scolaire, 18 mois se sont écoulés.

Alors que les enfants de France subissent de plein fouet le durcissement des mesures sanitaires draconiennes et au cœur de la campagne présidentielle, nous avons demandé aux décisionnaires de notre pays de prendre en compte nos alertes.

Elles sont au nombre de quatre :

- > Préserver les mineurs du pass vaccinal et de rétablir « l'autorité parentale » pour les adolescents de 12 à 17 ans, qui est à ce jour divisée avec l'autorisation d'un seul parent pour vacciner l'enfant.
- > Supprimer l'obligation du port du masque des enfants en école primaire les effets délétères étant largement constatés
- > Demander aux autres élèves de produire un test salivaire uniquement à la suite de la survenue de trois cas confirmés dans le premier degré.
- > Ne pas instaurer de pass sanitaire pour les enfants de 5 à 11 ans.

L'Union pour la santé des enfants (regroupant l'association Mamans Louves, l'association Enfance & Libertés, l'association Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance, le Collectif de santé Pédiatrique, le Collectif Nationale des Orthophonistes, le Collectif des Psychologues Conscience Santé Liberté, et Marie Estelle Dupont Psychologue clinicienne, spécialisée en psychopathologie, neuropsychologie, psychosomatique, et qui représente environ 300 000 parents sur tous les territoires de France et plus de 200 praticiens, psychologues, pédopsychiatres, pédiatres, orthophonistes), a porté la voix des enfants qui sont les véritables victimes de cette politique sanitaire dans le cadre du Projet de loi n° 4857 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique en déposant des amendements auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Il nous paraissait primordial que leurs voix soient entendues.

Depuis l'entrée en vigueur de la réglementation relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et plus encore de la mise en place du protocole sanitaire dans les établissements scolaires, nous alertons les pouvoirs publics sur les dangers de ces dispositions à l'égard des enfants très fragilisés par ces mesures entravant leur développement physiologique et psychologique, d'autant que les enfants ne constituent pas le premier vecteur de propagation du virus.

Notre association Les Mamans Louves souligne aussi, que les écoles ne sont pas censées être soumises au pass, et qu'il apparaît clair avec le nouveau protocole que son accès est pourtant conditionné à la production de tests. Ce qui équivaut à avoir un pass déguisé.

Les enfants étant déjà en grande détresse psychologique, subissent encore des règles qui les poussent vers le précipice.

Les statistiques actuelles montrent une augmentation significative des tentatives de suicide et passages à l'acte, avec des services pédopsychiatriques incapables de prendre en charge les enfants et adolescents.

Notre société aurait-elle définitivement perdu la raison?



Nous appelons chaque citoyen, responsable des enfants de près ou de loin, à se remettre en question et agir pour qu'enfin les enfants soient préservés de ce que l'on peut qualifier de folie.

Il est temps de réaliser que nous courrons droit dans le mur, et qu'il est donc de la responsabilité de chacun de s'opposer à l'application de ces mesures mécaniques.

Et nous demandons à toutes les associations qui œuvrent pour la santé des enfants, aux parents et enseignants de se dresser contre ces mesures. Pour ce faire, contactez-nous.

Les Mamans Louves